

GNCRA
GROUPEMENT NATIONAL
CENTRES RESSOURCES
AUTISME

REPÉRAGE, DIAGNOSTIC ET MISE EN ŒUVRE D'INTERVENTIONS ADAPTÉES

POUR LES ADULTES AUTISTES NON DIAGNOSTIQUÉS EN ÉTABLISSEMENT

GUIDE À DESTINATION DES PROFESSIONNELS :

- Des établissements et services de santé mentale (ES)
- Et du secteur médico-social (ESMS)

CE GUIDE VOUS ACCOMPAGNE POUR :

- ✓ Comprendre la démarche nationale de repérage et de diagnostic de l'autisme chez l'adulte,
- ✓ Structurer les étapes de mise en œuvre au sein de votre établissement,
- ✓ Sécuriser la phase de repérage et de diagnostic, en lien avec les recommandations en vigueur,
- ✓ Faire évoluer les pratiques professionnelles vers des interventions ajustées et coordonnées.

Pourquoi

repérer et diagnostiquer
les adultes autistes ?

Selon la Haute Autorité de Santé (HAS), environ 600 000 adultes autistes vivent en France. Une grande part d'entre eux n'a pas encore été diagnostiquée.

Repérer, diagnostiquer et mieux comprendre leurs besoins est essentiel pour ajuster les interventions, améliorer l'accompagnement et adapter les organisations et les ressources aux besoins identifiés. 25% à 30% d'adultes non diagnostiqués ont été identifiés depuis 2019 dans le millier d'établissements entrés dans la démarche, confirmant l'enjeu majeur de cette mesure.



600 000 ADULTES AUTISTES

1 à 2% DE LA POPULATION

près de 30% D'ADULTES NON DIAGNOSTIQUÉS IDENTIFIÉS EN ÉTABLISSEMENT

Il s'agit d'un enjeu de santé publique & d'adaptation des politiques publiques.

C'est dans cette perspective qu'une démarche nationale a été engagée à partir de 2018, soutenue par les Stratégies nationales successives pour les troubles du neurodéveloppement, pour mieux identifier l'autisme chez les adultes.

Cette démarche concerne plus spécifiquement les adultes accompagnés :

- En établissements de santé, notamment en services de psychiatrie
- En établissements et services médico-sociaux (ESMS)

Stratégie nationale pour les TND :

Pourquoi

est-ce essentiel ?

1 POUR LES PERSONNES CONCERNÉES :
MIEUX COMPRENDRE LES BESOINS ET METTRE EN PLACE DES RÉPONSES ADAPTÉES

Repérer et diagnostiquer l'autisme à l'âge adulte permet de :

- ✓ Repérer et diagnostiquer les adultes autistes accompagnés en établissements de santé ou médico-sociaux,
- ✓ Apporter des réponses adaptées au quotidien, en tenant compte des particularités de communication, de sensorialité, de rythme et d'autonomie,
- ✓ Améliorer la qualité de vie des personnes accompagnées et sécuriser leur parcours.

L'objectif est que chaque personne bénéficie d'un accompagnement personnalisé, respectueux de son fonctionnement et ajusté à ses besoins.

2 À L'ÉCHELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET DES TERRITOIRES :
STRUCTURER UNE RÉPONSE COHÉRENTE

La démarche s'appuie également sur une organisation collective à l'échelle des établissements et des territoires.

Faire évoluer l'offre sanitaire et médico-sociale

Le repérage des besoins permet de :

- ✓ Faire évoluer les projets d'établissement,
- ✓ Soutenir l'expertise et la formation continue des professionnels,
- ✓ Adapter l'offre sanitaire et médico-sociale aux besoins réellement observés.

La formation

des équipes de repérage

En amont de la démarche, vous êtes formés par les équipes expertes des centres de ressources autisme (CRA).

Ces formations portent notamment sur :

- ✓ Les troubles du spectre de l'autisme (TSA) chez l'adulte,
- ✓ Les outils de repérage des signes pouvant évoquer un autisme,
- ✓ Les outils d'évaluation fonctionnelle,
- ✓ Les interventions adaptées, en cohérence avec les recommandations de bonnes pratiques professionnelles (RBPP) de la Haute Autorité de Santé.



Les étapes

de déploiement de la mesure pour les adultes concernés

1 PRÉREPÉRER LES SITUATIONS QUI INTERROGENT

Après la phase de formation, vous engagez **une première phase de prérepérage**, en lien avec l'équipe support du centre de ressources autisme (CRA).

Cette étape vise à **identifier les personnes pour lesquelles certaines observations du quotidien peuvent évoquer un autisme**, jusque-là non diagnostiqué.

Elle s'appuie sur :

- ✓ Les éléments cliniques connus,
- ✓ Les observations réalisées dans la vie quotidienne,
- ✓ L'analyse du parcours et du fonctionnement de la personne.

Des outils de repérage peuvent être utilisés, si nécessaire, pour soutenir cette réflexion, en fonction des situations et sur préconisation du CRA.

2 REPÉRAGE APPROFONDI ET DIAGNOSTIC

Les situations identifiées lors du prérepérage font ensuite l'objet d'**un repérage approfondi**, qui peut conduire, selon les situations, à la confirmation d'un diagnostic de trouble du spectre de l'autisme (TSA).

Cette étape permet de :

- ✓ Analyser plus finement le fonctionnement et les besoins de la personne,
- ✓ Mieux comprendre les difficultés rencontrées et les ressources mobilisables,
- ✓ Orienter et adapter les réponses apportées au quotidien.

Elle repose sur **des évaluations cliniques et fonctionnelles adaptées** à chaque situation, choisies en lien avec le CRA et l'établissement.

Ces évaluations peuvent inclure, à titre d'exemple, des observations, des entretiens et des questionnaires, réalisés avec la personne, les proches et les professionnels qui l'accompagnent.



Une décision partagée et collégiale

À l'issue de cette phase, une concertation est organisée entre l'établissement et l'équipe support CRA afin de statuer sur la situation de la personne.

Trois situations peuvent alors se présenter :

1. **Le TSA est retenu** : les éléments recueillis permettent de confirmer le repérage/diagnostic.
2. **L'identification du TSA reste à approfondir** : des évaluations complémentaires sont nécessaires.
3. **Le TSA est écarté** : les éléments recueillis ne permettent pas de conclure à un TSA.

Le niveau d'implication du CRA dans la finalisation du diagnostic est défini en amont avec l'établissement, en fonction :

- → De la situation clinique,
- → Des compétences présentes dans l'établissement,
- → Et des ressources disponibles sur le territoire.

En interrogeant l'ensemble des informations disponibles, cette collaboration étroite entre l'établissement et le CRA aboutit à une décision adaptée à chaque situation.

Synthèse
des étapes du dispositif

1

Formation des professionnels
(à l'échelle de l'établissement)

2

Prérepérage
(à l'échelle des adultes concernés)

3

Repérage et diagnostic
(à l'échelle des adultes concernés)

4

Outillage des établissements
(à l'échelle de l'établissement)

5

Évolutions

du projet d'établissement
(à l'échelle de l'établissement)

et des projets personnalisés
(à l'échelle des adultes concernés)

Quels sont les résultats de la mesure ?
au 31/12/2025

43 350
adultes accompagnés par les établissements engagés

Près de
1 000
établissements engagés
(+ 52% en 2025)

7 161
participants aux différents modules de formation de la démarche (formation socle ou approfondissement)

Entre
25 % et 30 %
des personnes accompagnées dans les établissements engagés dans la démarche ont bénéficié de l'identification d'un trouble du spectre de l'autisme, jusque-là non diagnostiqué.

Établissements engagés :

- Foyers de vie et foyers d'hébergement
- Foyers d'accueil médicalisés
- Maisons d'accueil spécialisées
- Équipes sanitaires
- Établissements et services d'aide par le travail
- SESSAD, SEMSAH…

GNCRA
GROUPEMENT NATIONAL
CENTRES RESSOURCES
AUTISME

Suivi éditorial : Marine Redersdorff, Frédéric Rohart - En collaboration avec le groupe de travail du réseau des CRA
Rédacteurs : Marine Redersdorff, Frédéric Rohart, Lætitia Virgal

Groupement National des Centres Ressources Autisme (GNCRA) - Maison de l'Autisme, 10 rue Waldeck Rochet, Bâtiment 521, 93300 Aubervilliers - Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale (GCSMS) - contact@gncra.fr

Copyright © 2026 GNCRA. Tous droits réservés. Mars 2026 - Crédits photos : Freepik - Conception : Atelier Phare - Ne pas jeter sur la voie publique